

## Le rôle du CALD :

### Etude de la recevabilité du projet

### Conseils pour d'un logement adapté

- Conseils sur site ou sur plan sur la conception du projet pour optimiser les conditions d'accessibilité et d'adaptation du logement.

### Aide à la décision

- Informations sur les aides financières mobilisables pour la création ou la réhabilitation d'un logement locatif adapté : aides de l'Etat - ANAH - PLS (Prêt Locatif Social)
- Plan de financement prévisionnel
- Appui au montage des dossiers de demandes d'aides.

### Recensement du logement dans le dispositif Adalogis26

- Enregistrement et proposition gratuite de l'offre de logement adapté dans la base de données du site Internet Adalogis26.

## Le rôle de l'ADLS (Agence Drômoise de Location Sociale) :

### Agence immobilière à vocation sociale

### Suivi de la gestion locative pour les propriétaires :

- Accompagnement des locataires pour l'emménagement dans le logement.

**Contact presse CALD :**  
Marianne de Poncharra  
04 75 79 04 41



## Logements adaptés destinés aux personnes en situation de handicap



## Favoriser la réhabilitation ou la création de logements locatifs privés adaptés

Le 9 octobre 2008

Visite d'un logement adapté réhabilité par un propriétaire bailleur privé, boulevard du Cire

### Le contexte :

Un immeuble qui présente des potentialités pour la création d'un logement adapté :

- Situation en centre ville.
- Un bâti accessible et adaptable avec des contraintes techniques réduites.
- Un espace de stationnement privatif à proximité de l'entrée du logement accessible en rez-de-chaussée.

Des propriétaires sensibilisés aux difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap dans leur recherche de logement.



## Etat des lieux :

- Un grand logement T5 et +, situé dans un immeuble de rue R+1, avec 2 entrées, dont une sur l'arrière du bâtiment qui possède une cour privative.

## Potentialités :

- Possibilité de diviser le logement (suppression simple de l'escalier bois de communication) pour créer 1 logement par niveau, dont un T2 adapté de 55 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée.

## Le Projet de logement adapté :

- **Suppression des cloisons et réagencement des pièces** pour optimiser la surface de la pièce à vivre et les espaces de circulation (installation de portes coulissantes pour accéder à la chambre et aux sanitaires).
- **Accessibilité** : rattrapage des niveaux par un plan incliné.
- **Création d'un sanitaire unique** : douche à l'italienne et wc avec barre de relèvement, lavabo sur console avec siphon déporté.
- **Confort d'usage** : plan de cuisine accessible avec siphon déporté, volet roulant.

## Détail de l'opération :

- Opération avec maîtrise d'œuvre.
- Financements mobilisés :
  - ANAH amélioration** : 55 % des travaux HT plafonnés à 650 €/m<sup>2</sup>
  - ANAH adaptation** : 70% d'un plafond de 8 000 € HT de travaux.
  - VALENCE MAJOR en relais de la ville de Valence** : 10 % des travaux HT plafonnés à 650 €/m<sup>2</sup>.
  - PRIME REGION** pour la signature d'un mandat de gestion locative de 3 ans (ADLS)

## Stationnement à proximité



## Avant : état des lieux du rez-de-chaussée



## Après : projet réalisé

